



Ville de MARCK

SEANCE

3 AVRIL 2023

OBJET :

CCAS

**APPROBATION DU
COMPTE
ADMINISTRATIF 2022
DU FOYER DES
PERSONNES ÂGÉES DE
MARCK
BUDGET ANNEXE AU
CCAS DE MARCK**

CCAS-2023-04-09

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mil vingt-trois, le lundi 3 avril à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MARCK s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Présidente-Ordonnatrice du CCAS, en suite de convocation en date du 23 mars 2023.

Étaient présents :

Madame NOËL Corinne – Présidente du CCAS,
Mesdames MILLIEN Sophie, DUMONT-DESEIGNE Véronique, LOUCHEZ Laurence, CARBONNIER Thérèse, DESORT Annie, RINGOT Marie-Andrée, RIVELON Odile,
Messieurs DUMONT Jean-Pierre, JOLY Jean.

Étaient excusés :

MAGNIER Renée (Pouvoir MILLIEN Sophie)
BRANLY Sandrine
BOUCHEL William
LANGLET Christelle (Pouvoir LOUCHEZ Laurence)
HAINAUT Audrey (Pouvoir NOËL Corinne)
LEBECQUE Jean-Marc
MAHIEU Micheline.



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable au budget du Foyer des Personnes Âgées de Marck,

Vu la délibération n° CCAS 2023-04-08 portant approbation du compte de gestion 2022 du Foyer des Personnes Âgées de Marck,

Vu la note de synthèse portant sur le compte administratif 2022 du Foyer des Personnes Âgées de Marck, annexée à la présente délibération,

Considérant que le compte administratif 2022 retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes du Foyer des Personnes Âgées de Marck et, est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

**Madame la Présidente ne prenant pas part au vote,
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE,**




APPROUVE le compte administratif 2022 du budget Foyer des
Personnes Âgées de Marck comme suit :

	Investissement	Exploitation	TOTAL
Dépenses 2022	6 455,75	279 128,46	285 584,21
Recettes 2022	6 215,82	281 928,71	288 144,53
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	-239,93	2 800,25	2 560,32
RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES (001 et 002)	22 956,52	4 613,09	27 569,61
RESULTAT DE CLOTURE 2022	22 716,59	7 413,34	30 129,93
Restes à réaliser en dépenses	46 020,00		46 020,00
Restes à réaliser en recettes	31 180,00		31 180,00
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE 2022	7 876,59	7 413,34	15 289,93

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,
La Présidente du C.C.A.S,



Accusé de réception en préfecture
062-216205464-20230403-CCAS-2023-04-03-DE
Date de télétransmission : 25/04/2023
Date de réception préfecture : 25/04/2023



Publié le : 25.04.2023
Notifié le : 25.04.2023

